

Qu'est-ce que la convention de RAMSAR ?

La **convention de RAMSAR** ou **convention sur les zones humides** est un traité international élaboré et adopté le 2 Février 1971 en Iran dans la ville de RAMSAR.

160 pays sont signataires de la convention dont Madagascar (25 Janvier 1999). Ces pays s'engagent à :

- ⊗ Œuvrer pour l'utilisation rationnelle des zones humides.
- ⊗ Inscrire les zones humides appropriées sur la liste des zones humides d'importance internationale et à assurer leur bonne gestion.
- ⊗ Coopérer sur le plan international à la protection des zones humides des pays signataires.

Madagascar possède actuellement 20 sites RAMSAR ayant une surface totale de 2 094 911 hectares. Certains sites sont localisés dans les autres aires protégées déjà existantes.

A quoi servent les zones humides ?

Les zones humides sont des régions où l'eau est la source de vie de la faune et de la flore des environs. Une zone humide est source de vie et d'économie de la population locale :

- ✓ Elles fournissent l'eau. La survie de beaucoup de plants et d'animaux dépend de la pérennité de ces zones. Elles servent d'abri à beaucoup d'oiseaux, de mammifères, de reptiles, de poissons et d'invertébrés.
- ✓ Les zones humides assurent également la nourriture de la population riveraine. C'est le cas du riz qui est la base de la nourriture des Malagasy et de plus de la moitié de la population mondiale.
- ✓ Elles servent de point de passage pour les oiseaux et les poissons migrateurs. Elles renferment également des espèces en voie de disparition et des espèces endémiques.

Liste des 20 sites RAMSAR de Madagascar

Pour figurer dans la liste des sites RAMSAR, les zones humides doivent être d'une importance locale, régionale et internationale.

Nom du site		Localisation géographique	Superficie (en hectare)
1	Lac Kinkony	Mitsinjo	13 800
2	Lac Alaotra	Ambatondrazaka	722 500
3	Les sites de Mandrozo	Maintirano	15 145
4	Le marais de Torotorofotsy	Moramanga	9 993
5	Les lacs de Manambolomaty	Antsalova	7 491
6	La rivière Nosivolo	Marolambo Mahanoro	358 511
7	Le site de Bedo	Belo sur Tsiribihina	1 962
8	Le complexe des lacs Ambondro et Sirave (CLAS)	Morondava	14 481
9	Le lac Tsimanampetsotsa	Toliary II	203 740
10	Le lac Tsarasaotra	Antananarivo Ville	10,40
11	Le site bio culturel d'Antrema	Mitsinjo	20 620
12	Barrière de corail de Nosy Ve Androka	Toliary II et Ampanihy	91 445
13	Les zones humides de Sahamalaza	Analalava	24 049
14	Le complexe de lacs sacrés d'Ankarafantsika (CLSA)	Marovoay et Ambatoboeny	33 145
15	Le Complexe des zones humides de Bemanevika	Bealanana	10 000
16	Les sites de l'Onilahy	Toliary II et Betioky Atsimo	42 950
17	Les Mangroves de Tsiribihina	Belo sur Tsiribihina	47 218
18	Le lac de Sofia	Bealanana	1 650
19	Archipel de Barren	Maintirano Antsalova	463 200
20	Les sites d'Ambondrombe	Belo sur Tsiribihina	13 000